

*Des Asiatiques*  
« en France »

ou

*des Asiatiques*  
« de France »



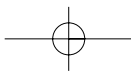
Cette note a alimenté la réflexion de la Mission « diversité »,  
présidée par Michel Wieviorka et commanditée par Valérie Pecresse,  
ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <sup>1</sup>.  
Une partie des conclusions – notamment sur les étudiants et  
les enfants de migrants – a été intégrée au rapport.

Paris le 10 octobre 2008.

[Richard.beraha@noos.fr](mailto:Richard.beraha@noos.fr)

---

1. Michel Wieviorka, *Rapport à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur La Diversité : Différences, injustices, discriminations en France aujourd'hui*. Éditions Robert Laffont, Paris 2008. Remis le 15 octobre 2008.



# Des Asiatiques « en France » ou des Asiatiques « de France » ?

Sommaire

<b>I. Introduction</b>	p. 3
<b>II. Enjeux et perspectives</b>	p. 5
La diversité asiatique : un nouvel enjeu	p. 5
De nouvelles connaissances pour dépasser l'eurocentrisme et le sinocentrisme	p. 6
Un racisme rampant en train de naître	p. 7
<b>III. Une communauté diverse</b>	p. 9
- Les « boat People » : un exemple positif	p. 9
- Les nouvelles migrations chinoises : opportunité ou menace ?	p. 10
- Les étudiants chinois : un élan mal maîtrisé	p. 12
<b>IV. Vers un accomodement raisonnable</b>	p. 15
<b>V. Les pistes et les propositions</b>	p. 17
1. L'attractivité de la France pour les étudiants chinois	p. 17
2. L'accueil et le suivi des étudiants chinois en France	p. 17
3. La coopération scientifique	p. 17
4. Les politiques migratoires	p. 18
5. L'intégration des adolescents et enfants de migrants	p. 19
6. L'intégration citoyenne et la visibilité sociale	p. 19
7. Le développement des relations franco-chinoises avec la région d'origine d'une majorité des migrants	p. 20
<b>VI. Les modalités de mise en œuvre</b>	p. 21
À qui s'adressent ces propositions ?	p. 21
Qui sera concerné par leur mise en œuvre ?	p. 21
Comment mettre en œuvre ?	p. 22
<b>Annexe</b>	
La migration chinoise de Wenzhou en IDF : « Quels enseignements pour les politiques d'accueil et d'intégration des migrants ? Recherche Action Participative en Anthropologie Sociale et sociologie PICRI	p. 23

## I Introduction

Les questions de diversité, prises notamment sous l'angle de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, sont souvent pensées en rapport avec les populations issues d'Afrique et du Maghreb, avec en fond historique, social et émotionnel la colonisation et l'esclavage.

Qu'en est-il de la même question à propos des Asiatiques qui vivent en France, en particulier le groupe majoritaire d'origine chinoise ?

Après avoir exposé les enjeux pour la France de cette nouvelle diversité et les avoir situés dans leurs arrières plans symboliques et imaginaires, nous décrirons sommairement les différents groupes en présence, leur processus sociohistorique ainsi que les difficultés rencontrées dans leur relation à la nation française. Nous essaierons de tirer des enseignements de l'insertion apparemment harmonieuse des ex-boat people pour nous intéresser ensuite plus spécifiquement à deux populations concernées en premier lieu par la question de la diversité : les étudiants et les enfants des migrants.

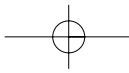
Puis nous poserons la question de l'accommodement raisonnable pour une population sans conflit identitaire apparent ni revendication clairement exprimée – une population qui imagine ses propres solutions pour une mobilité sociale ascendante. Pour ce faire, elle articule les apports respectifs de la République – notamment l'éducation – et ceux du pays d'origine, représentés en Europe par l'économie de la diaspora, aujourd'hui interface entre les économies asiatiques et occidentales.

Enfin nous dresserons une liste de pistes et de propositions.

• • •

*Ce travail constitue une étape dans le cadre d'un projet de recherche P.I.C.R.I (Projet Institution Citoyen de Recherche et d'Innovation). Financé en partie par le Conseil Régional d'Ile de France, il repose sur une coopération entre un acteur social (Association Hui Ji) et un laboratoire de recherche (Cadis, EHESS, dirigé par Michel Wieviorka, Président de l'Association Internationale de sociologie). En annexe, est jointe une présentation du projet.*

*Cette étude a été réalisée sur la base des sources gouvernementales françaises et chinoises (pour les étudiants), d'entretiens tant en Chine qu'en France avec des chercheurs, des universitaires, des étudiants, des commerçants, des migrants et leurs familles, – cinq années d'observation auprès des communautés asiatiques en particulier chinoises de France au sein de l'association Hui Ji ainsi que dans des actions d'insertion et de médiation.*



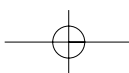
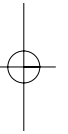
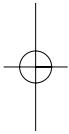
#### 4 Introduction

*Le document été enrichi, entre autres, par les réflexions des membres chinois du groupe de pilotage de la recherche :*

- Liwen Dong, Directeur Hui Ji ;
- Chunping Lin, médiateur franco-chinois ;
- Lin Liang Chen, Master 2 Ponts et Chaussées, économiste, recherche sur l'innovation des PME chinoises en Chine et en diaspora ;
- Julian Pan, Doctorant de Science religieuse à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Il a effectué une recherche sur les protestants Wenzhou.

Ainsi que :

- Kelong Ren, (ex) Président de l'association Pierre Ducerf, candidat aux élections municipales à Paris et Directeur du site Huarenjie ;
- David Ke, jeune chef d'entreprise Internet.



## II Enjeux et perspectives

### La diversité asiatique : un nouvel enjeu

L'accélération des flux de capitaux et de marchandises caractéristiques de la globalisation entraîne un accroissement des flux humains : la migration s'intensifie. Le marché universitaire entre autres est aujourd'hui mondial tandis que des coopérations se nouent ; notre quotidien dépend de produits et de services originaires d'autres lieux ou réalisés par des populations migrantes ; des millions de touristes de pays émergents affluent dans nos provinces et dans nos villes. Dans ce brassage de flux diversifiés, l'Asie, avec ses grands et vieux pays (Chine, Inde, Japon) et sa puissance économique globalisée, est au cœur des échanges avec la moitié de la population mondiale.

La place que nous laisserons à cette diversité inédite constitue un enjeu majeur pour la France. Il s'agit pour notre pays de devenir une terre attractive (ce qui, nous le verrons, est loin d'être le cas), de favoriser l'expression de ces minorités et principalement de mettre en œuvre un cadre législatif et administratif susceptible de répondre aux problèmes rencontrés par les différentes populations sur notre sol.

Les diasporas asiatiques (chinoises, indo pakistanaïses...) avec leur économie en partie transnationale et souvent endogène sont ordinairement regardées comme des menaces. Les stéréotypes – positifs comme négatifs – fleurissent d'autant plus que la population française, comme les institutions, s'appuie rarement sur une connaissance objective.

Ce nouvel afflux de population – étudiants, travailleurs, commerçants, chercheurs asiatiques etc. – est pourtant bénéfique à notre Nation<sup>2</sup>.

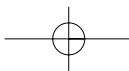
À court terme, ces migrants importent le vertigineux dynamisme économique de leurs pays et contribuent au maintien du pouvoir d'achat des Français (importation de produits à bas prix). À moyen terme, ils nous ouvrent des voies d'accès à leurs pays d'origine pour des échanges sur le plan culturel, universitaire, économique, technologique, politique et social.

À long terme également, ce flux migratoire engendre des générations d'enfants passeurs, médiateurs entre la vieille Europe et les pays asiatiques émergents.

On reproche souvent aux « Chinois » de rester enfermés dans leur système communautaire. Pourtant, l'Histoire et maintes observations auprès de la seconde génération démontrent que cette situation n'est pas seulement due à des facteurs culturels, à une essence, mais aux modes et moyens par lesquels nous les accueillons ou non, en respectant ou non leurs spécificités dans ce long processus d'intégration.

- *Comment améliorer l'attractivité de notre pays pour les étudiants et les chercheurs ? Comment améliorer leur orientation et leur accueil en France ?*
- *Quelles politiques migratoires permettant de proposer – tout en cherchant la maîtrise des flux – une alternative à une vie clandestine pendant les dix premières années, avec les conséquences fâcheuses pour notre économie et l'intégration des migrants eux-mêmes ?*

2. Richard Beraha, « Les Chinois du Wenzhou, une diaspora singulière et si semblable à d'autres... » *Diasporiques*, Revue trimestrielle interculturelle éditée par le Cercle Gaston Crémieux, décembre 2007, n° 44.



## 6 Enjeux et perspectives

- *Comment limiter l'image désastreuse que génèrent certaines pratiques policières exigées par les objectifs quantitatifs de nos politiques migratoires ?*
- *Comment s'appuyer sur cette migration pour favoriser l'essor économique de notre pays et l'équilibre de nos budgets sociaux ?*
- *Comment faciliter l'intégration citoyenne de la deuxième et troisième génération ? Comment faire en sorte que ces jeunes s'investissent dans la vie publique ?*
- *Comment permettre à ces migrants et à leurs descendants une citoyenneté dans la République et le maintien de leur particularisme, notamment un fort attachement à leur pays d'origine ?*

Certes, les questions de diversité telles qu'on les envisage généralement en France se posent avec plus d'acuité pour d'autres groupes venus du Maghreb et d'Afrique.

**Nous avons toutefois la chance de pouvoir traiter de l'intégration de cette minorité asiatique en sortant des débats postcoloniaux aussi houleux que passionnés. Et les solutions trouvées, rationnelles, pragmatiques pourraient bien sûr être élargies à l'universel.**

Cette migration, malgré sa spécificité, ressemble à bien d'autres, organisées dans la multipolarité autour de l'entrepreneuriat familial : transplantation juive sépharade, ashkénaze, arménienne, turque, tamoule, indienne, pakistanaise, libanaise, mouride, berbère, syro chaldéenne, russe, auvergnate, ... ainsi que toute la gente commerçante des pays traditionnels de migration<sup>3</sup>. Ces groupes qui font preuve d'un dynamisme économique surprenant, dopé par la globalisation, ont moins de difficultés sociales que les immigrants du travail. Ils conservent comme un bien précieux leurs spécificités culturelles et religieuses ainsi que leur système familial protecteur, ce qui ne les empêche pas de devenir des citoyens français à la seconde et troisième génération. Des Français à l'identité multiple qui nous lient souvent à des réseaux commerciaux internationaux.

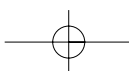
Pour en revenir aux « Chinois de France », à leur visibilité, à leurs représentations, à leurs rapports à la société française voire aux discriminations dont ils peuvent être victimes, posons-nous cette question : sur quel arrière-plan historique, symbolique et imaginaire se structurent ces différents liens ?

## De nouvelles connaissances pour dépasser l'eurocentrisme et le sinocentrisme

La civilisation chinoise a souvent été présentée comme « altérité » par rapport à l'Occident<sup>4</sup>. Alors que d'autres cultures ont longtemps été situées dans l'Histoire comme moins évoluées, donc à civiliser, à transformer de gré ou de force par les armes de Dieu, des techniques, des idées ou du feu, la Chine, elle, a représenté un roc indépassable que l'on est bien obligé d'accepter comme tel. On cherche plus à comprendre la Chine (ou l'autochtone) qu'à l'occidentaliser ou la soumettre.

3. Alain Tarrus, *Les Fourmis d'Europe : Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Editeur Logiques sociales, 2007.

4. François Jullien, *Chemin faisant, connaître la Chine, relancer la philosophie*, Seuil, 2007.



**De ce dialogue entre les civilisations chinoise et française (et plus globalement européenne), nous pouvons retenir un attrait caractéristique fait de fascination et de méfiance, rapport ambigu que l'on retrouve d'ailleurs dans l'analyse des représentations des uns et des autres**<sup>5</sup>. D'où une crainte paralysante d'être dominé par l'autre (ce qui expliquerait le faible nombre de mariages mixtes – surtout chez les hommes – et un entreprenariat typiquement ethnique)<sup>6</sup>.

La période récente de globalisation et l'intégration de la Chine dans le concert des Nations ont enraciné nos peuples dans des rapports plus étroits qui nous invitent de manière pressante à passer des représentations au réel.

Européocentrisme et sinocentrisme sont deux faces d'une même attitude qu'il s'agit de dépasser dans un dialogue permanent. Nous devons l'envisager dans la réciprocité. Confronté à des réalités sociohistoriques ancestrales et diverses, le monde de la Recherche, particulièrement en Sciences Sociales, a une mission essentielle pour croiser, pour élaborer – dans des coopérations universitaires – des connaissances communes enrichies des savoirs particuliers. La Recherche doit ainsi faire émerger de nouveaux paradigmes, à même de faciliter une lecture entrecroisée des sociétés<sup>7</sup>.

**De cette émergence de connaissances nouvelles qui font « sens », de la capacité à les diffuser dans la sphère publique, à les enraciner dans une pratique de coopération (politique, commerciale, technologique, universitaire...) dépendra l'histoire que nous écrivons déjà, celle des rapports entre les Asiatiques et les Occidentaux et de la place que nous laisserons à ceux qui ont choisi de traverser terres, cieux et mers pour lier à notre pays leurs espoirs et leur futur.**

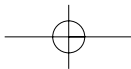
## Un racisme rampant en train de naître

Cet apport des sciences sociales est d'autant plus crucial qu'un climat de racisme rampant, de sentiment suspicieux et rejetant est apparu en France (dans les médias, dans les administrations, dans certains quartiers particulièrement à Paris...) ou tout du moins, celui-ci est perçu par de nombreux Chinois vivant sur notre sol. Ce rejet larvé est alimenté par des rumeurs, des représentations stéréotypées, une sémantique inadaptée pour décrire les réalités en Chine comme en diaspora (société mafieuse, esclavagisme, état dictatorial...) en les déconnectant des processus sociohistoriques distincts. Il faut rappeler que les

5. Xie Yong, *Trajectoires de Chinois et représentations de la France. Pour une compétence interculturelle sino-française*, L'Harmattan, Logiques Sociales. 2008.

6. Les Chinois cherchent avant tout à contourner toute subordination, quelle soit sociale ou économique ; c'est une des raisons de leur relative réussite dans tous les pays comparée à d'autres type de migration. Leur méfiance envers les Occidentaux repose sur des éléments rationnels et historiques. En effet, les premières migrations chinoises massives à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'étaient-elles pas affectées à remplacer les esclaves - période qui a été aussi troublée en Chine par l'introduction des missionnaires, de l'opium et des armées européennes ?

7. Notons les travaux exemplaires de Laurence Rouleau Berger. La nouvelle sociologie chinoise, CNRS Éditions, 2008 (Premier colloque de sociologie chinoise en France, juillet 08, conclusion de Michel Wieviorka) ; « La Chine en transition, regards sociologiques », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, volume CXXII, CNRS, PUF 2007. Numéro dirigé par Aurore Merle et Zhang Lun. Post face de Michel Wieviorka ; sous la direction de Jean Louis Rocca, *La société chinoise vue par ses sociologues*, Collection Académique - Domaine Mondes. Editeur Presse de Science Po, 2008.



## 8 Enjeux et perspectives

Wenzhou, principal groupe discriminé nous le verrons plus avant, sont susnommés les « juifs de Chine », et qu'ils sont affectés des mêmes préjugés que tous les peuples marchands (archétypes de l'étranger, du traître mercantile, du réseau mondial cosmopolite, de la secte, de l'attrait de l'argent, de l'esclavagisme...). Des raisonnements d'un autre temps que l'on croyait proscrit à jamais sont aujourd'hui brandis, sous une forme à peine atténuée, au nom des Droits de l'Homme et de la Démocratie. Et on affecte au migrant tous les maux supposés ou réels de son pays !

Certes, le régime chinois (et en France, les autorités consulaires) limite fortement la liberté d'expression. Il peut – et doit – faire l'objet de bien des critiques (que les Chinois ne se gênent pas en privé d'exprimer), mais une grande majorité estime miraculeux les progrès réalisés par leur pays<sup>8</sup>. Pour eux, le chemin est plus important que le but, la réalité et ses contraintes plus essentielles que l'idéal. **Agiter la supériorité morale de notre civilisation au nom des Droits de l'Homme et de la Démocratie, d'une soi-disant vertu écologique, comme nous le faisons au gré d'événements médiatiques éphémères, engendrera une crispation identitaire et un regain de nationalisme.** Comme dans d'autres espaces imaginaires géographiques, de vieilles blessures sont rouvertes et il se trouve que les Chinois comme d'ailleurs une partie croissante des non-Occidentaux jugent sévèrement notre arrogance, notre absence de scrupule ainsi que notre hypocrisie qui fut longtemps la posture historique européenne dans les rapports avec les autres continents. Quelques exemples très actuels : nos reproches concernant les conditions salariales et sociales désastreuses de leurs ouvriers alors qu'on intensifie la pression sur les prix des produits indispensables au pouvoir d'achat des consommateurs. Ou notre contestation de leur développement à partir de critères environnementaux, alors que nous avons en partie épuisé les ressources naturelles de la planète. Oui ou non, les 800 millions de Chinois pauvres doivent-ils le rester ? Ou encore quand nous parlons d'économie mafieuse sans jeter un regard sur le système économique occidental jugé prédateur par les Orientaux ?

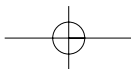
À titre d'exemple, à la Mairie de Paris on constate un climat paradoxal à l'égard des populations chinoises : une attention réelle aux aspects sociaux (aide aux associations, parrainage de sans-papiers, accueil chaleureux du Maire du 11, vantant leur dynamisme économique...), mais aussi quelquefois un rejet suspicieux des commerçants chinois (alors qu'ils sont pratiquement tous des ex sans-papiers). Les représentations évoluent ainsi en quelques années de victimes à coupables, sans que ces Chinois ne ressentent ni ne reconnaissent aucun de ces deux statuts infamants.

Il ne sera pas aisé de déconnecter les politiques d'insertion des minorités ethniques de la géopolitique et de la géoéconomique, ni d'éviter que la manière dont nous traitons les événements internationaux et dont nous regardons l'étranger ait une influence sur les représentations, les discriminations, la visibilité, la plus ou moins grande insertion sociale et culturelle.

Les Chinois apprennent beaucoup de nous durant leur séjour en France, qu'il soit définitif ou temporaire. Ils s'inspirent de nos valeurs, de nos théories, de nos concepts, de nos technologies, de nos habitus de vie. En retour, qu'apprenons-nous d'eux ? Que pouvons-nous attendre d'individus ou de groupes que nous caricaturons, à qui nous prêchons la « bonne parole » alors que notre système de valeurs est loin de les attirer ?

C'est une des questions qui est posée à la France du XXI<sup>e</sup> siècle.

8. Frédéric Bobin, « Le nouveau contrat social chinois » in *Le Monde* du 29 mai 2008.





### III Une communauté diverse

En France, les communautés asiatiques sont marquées par leur diversité<sup>9</sup>. Elles ne forment pas un « tout » homogène qui correspondrait à des attentes ou à des besoins identiques et que la société française pourrait globalement appréhender pour une politique de diversité aussi spécifique que standardisée. Le fait qu'il n'existe pas de statistiques ethniques conjuguées aux phénomènes de clandestinité rend très difficile l'estimation quantitative de cette population. Les différentes estimations oscillent entre 500 000 et 800 000 personnes formant la minorité asiatique visible. En majorité d'origine chinoise (ex-colonies et Chine Populaire), issues d'une vingtaine de pays sont également apparues ces vingt dernières années de très petites minorités hétérogènes en termes de profil socio-économique (population Indo Pakistanaise, Tamoul, Philippines, Japonaise, Mongole, Coréenne, Thaïlandaise...).

#### Les « Boat people » : un exemple positif

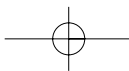
Environ la moitié de cette population globale est issue des migrations des ex-colonies françaises du Sud-Est Asiatique dans les années 70. Beaucoup de ces migrants sont devenus français. Ils se caractérisent par une « intégration silencieuse »<sup>10</sup>, une dissémination territoriale et économique (davantage pour les Vietnamiens que pour les Cambodgiens ou les Laotiens), une part non négligeable de mariages mixtes, mais sans qu'émergent au sein de cette minorité – à de rares exceptions – des acteurs souhaitant ou pouvant être visibles sur la scène publique, comme c'est le cas en Asie du Sud-Est, aux USA, au Canada, en Australie ou dans les DOM TOM... L'intégration économique et aussi linguistique et culturelle ainsi qu'une grande discrétion semblent suffire au plus grand nombre. Ces migrants maintiennent dans la sphère privée un fort attachement à leur culture d'origine (que l'on retrouve dans le 13ème arrondissement à Paris et au sein des nombreuses Associations géodialectales). Rares sont ceux qui disent être victimes de discrimination. Nous évoquerons donc peu cette population qui disposait pour partie de capitaux linguistiques, sociaux et économiques acquis dans les anciennes colonies où, pour 70 % d'entre elles, leur famille chinoise avait migré vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle du Guangdong.

Trois facteurs ont favorisé cette intégration harmonieuse, ce qui devrait nous conduire à réfléchir à nos politiques actuelles d'accueil des étrangers et des migrants de toutes origines :

- Ce sont des migrants arrivés régulièrement en France : les « boat people » ont été accueillis avec sympathie (ce qui n'est déjà plus le cas pour les migrants chinois des années 80).

9. Emmanuel Ma Mung, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Editions Géophrys, 2000.

10. Thierry Pairault. *L'intégration silencieuse : la petite entreprise chinoise en France*, L'Harmattan, 1995 ; *Le Huu Khoa, L'immigration confucéenne en France « On s'exile toujours avec ses ancêtres »*, L'Harmattan, 1996.



## 10 Une communauté diverse

- Les préjugés générateurs de discrimination à leur égard sont plus faibles qu'à l'encontre de populations d'origine africaine ou nord-africaine.
- De plus, ils échappent aux handicaps professionnels traditionnels d'autres migrants puisque pour partie, ils créent un système économique susceptible de les employer et de leur assurer de la promotion sociale.

D'ailleurs l'étude du processus d'intégration de la diaspora chinoise dans le monde<sup>11</sup> (environ 30 millions d'individus, dont 80 % en Asie) montre que certaines communautés vivent pendant des siècles dans un système endogène et dans le cadre de communautés relativement fermées alors que d'autres se fondent et se métissent dans le pays d'accueil. Au-delà des raisons socio-historiques propres à chacune de ces migrations, la qualité et les conditions d'accueil (lois migratoires, accès à tous les emplois, absence de racisme, ouverture économique, facilitation de la mobilité...) semblent prépondérantes dans l'accélération du processus d'intégration, tout comme l'attitude politique du pays face aux étrangers.

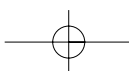
### Les nouvelles migrations chinoises : opportunité ou menace ?

La visibilité actuelle des Asiatiques en France est principalement due à la vague migratoire des années 80 en provenance de la République Populaire de Chine, plus spécifiquement du Zhejiang et encore de la ville district de Wenzhou (7 millions d'habitants dont 800 000 vivent à l'étranger sur les cinq continents et dans les grandes agglomérations chinoises et y exercent des activités de commerce). Les estimations quantitatives concernant cette population oscillent entre 100 000 et 200 000 personnes<sup>12</sup> en tenant compte des enfants, des naturalisés, des demandeurs d'asile, des clandestins, des détenteurs de carte de séjour permanente ou provisoire, des visiteurs, des hommes d'affaire effectuant des allers-retours fréquents et des étudiants qui vivent, puis s'installent en France. Il faudrait rajouter les Chinois résidents réguliers d'autres pays européens (Italie, Espagne, Portugal...) qui ont ouvert des commerces en France, le plus souvent avec des prête-noms. **Ces Chinois immigreront vers l'espace Schengen plus que vers un pays en particulier, au gré de leurs attaches familiales dispersées. Ils sont souvent plus Européens que les nationaux.**

Les premiers migrants chinois originaires de bourgs montagneux périurbains – port de Wenzhou, dans la Province du Zhejiang – sont arrivés en Europe et en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme marchands ambulants. Ils ont été rejoints par 2 000 à 3 000 coolies qui ne sont pas rentrés des contingents (de 100 000 à 130 000 personnes) venus participer à l'effort de guerre en 1917. Entre les deux guerres, quelques milliers ont été marchands ambulants.

11. Sous la direction de Lynn Pan (Chinese heritage centre). *Encyclopédie de la diaspora chinoise*, Traduction française aux Editions du Pacifique, Août 2000.

12. Giulio Lucchini, géographe italien et stagiaire chez Hui Ji, travaille actuellement sur la quantification de la population, de son économie et de sa localisation en Ile-de-France. Il s'appuie sur une approche comparative avec les populations Wenzhou d'Italie, ce pays ayant eu une plus grande ouverture à cette migration. Une des hypothèses de travail est que cette ouverture soit un des facteurs explicatifs des performances italiennes dans son commerce avec la Chine et du développement de son industrie du textile.



Certains ayant créé des commerces en France, puis après un long arrêt, la migration a repris dès la fin des années 70 dans un flux ininterrompu jusqu'à ce jour<sup>13</sup>. Une population jeune, peu scolarisée, plus féminine que masculine venue en Europe illégalement, chaque migrant payant de 10 000 à 20 000 euros à des passeurs. Après dix années de rétrogradation sociale et de dur labeur pendant lesquelles ils se marient et font des enfants (qui portent des prénoms français), ils obtiennent une régularisation, deviennent patrons – ce qui est l'objectif de leur exil<sup>14</sup>. Leur économie, bien qu'essentiellement tournée vers une clientèle européenne, reste endogène. Elle est facilitée d'une part par la croissance de leur région (+10%/an depuis 25 ans) et d'autre part par une grande fluidité du capital au sein des familles élargies. Leur société est basée en effet sur un système de réseaux en cercles concentriques (à partir de la famille élargie et des proximités villageoises) reliés entre eux par des *guanxi* (relations), des conventions sociales, un code d'honneur, des dons et contre dons permanents, toute une circulation en interne qui entraîne un fort sentiment d'appartenance, une confiance réciproque et une solidarité réelle entre les membres. Traditions et modernité se conjuguent de façon apparemment harmonieuse, comme en témoignent la relative indépendance économique et sociale des femmes et leur attachement aux valeurs familiales patriarcales<sup>15</sup>.

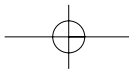
L'école de la République intègre bien les enfants et petits-enfants<sup>16</sup>. Surnommés « bananes » (jaune à l'extérieur, blanc à l'intérieur), ils sont tiraillés entre deux mondes, notamment lors du choix de leur carrière professionnelle. Aujourd'hui, ils choisissent en grande majorité une activité au sein des entreprises de la diaspora (présente dans plus de 150 pays, particulièrement en Italie et en Espagne) pour répondre aux sollicitations de leur famille, mais aussi parce qu'ils estiment qu'ils auront plus de chance d'accéder à un meilleur statut social, les portes des entreprises françaises ne leur étant pas toujours ouvertes. Ils

13. Live Yu-Sion, « La diaspora chinoise en France : immigration, activités économiques, pratiques socio-culturelles », Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS ; Pascal Blanchard et Eric Deroo, *Le Paris Asie, 150 ans de présence asiatique dans la capitale : Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques*, Editions de la Découverte, p. 94-109.

14. Si quelques-uns développent de grosses entreprises et s'enrichissent, la grande majorité accède au statut de « petit patron », signe de leur volonté d'autonomie. Une petite minorité échoue (principalement quand ils sont expulsés).

15. Sur les Wenzhou en Europe : Véronique Poisson, *Franchir les frontières : le cas des Chinois en diaspora*. Thèse de doctorat sous la direction de Nancy Green. EHESS, 2004 ; Jean-Philippe Beja, Wang Chunguang, « Un village du Zhejiang à Paris ? », *Hommes & Migrations*, 1999, no1220. juillet-août 1999 ; Gao Yun et Véronique Poisson, *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*. Bureau international du travail. Genève. Mars 2005 ; Franck N.Piekie, « Immigration and entrepreneurship : the chinese of Netherlands », *Revue européenne des migrations Internationales*, Volum 8, n°3, 1992 ; « Chinois de France ». *Revue Hommes et migrations*. N° 1254. Mars-Avril 2005, articles de Philippe Dewitte, de Véronique Poisson, d'Estelle Auguin, de Gao Yun, de Florence Lévy, de Sabine Moreno, de Justine Pribetich ; Estelle Auguin, Doctorante, POPINTER (Université Paris 5). « Le don et la face : Au fondement de l'économie de la diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou » ; Pierre Trolliet, *La diaspora chinoise*, Paris, PUF, Collection « Que Sais-Je ? », 1994 ; *Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*. Étude effectuée pour le compte de la direction de la population et des migrations (DPM) et confiée à l'association Pierre Ducerf et coordonnée par Chloé Cattelain, avec notamment Véronique Poisson, 2001 ; Laurence Roulleau-Berger, *Nouvelles migrations chinoises*, PUF, Mirail-Toulouse, 04/2007.

16. Richard Beraha. « Enfants chinois du Zhejiang en France », *Revue Diversité*, n° 150 : « La communauté éducative », pp. 171-187, septembre 2007.



## 12 Une communauté diverse

s'intègrent donc sur le plan économique, mais peu sur le plan social et politique. Pourtant quelques jeunes encore très minoritaires, peu soutenus dans leur communauté comme dans la société française, aspirent à devenir acteurs citoyens. On constate qu'ils réussissent d'autant mieux qu'ils arrivent en France à un jeune âge, les politiques migratoires créant souvent hélas des séparations. De ce fait, certains enfants restent en Chine jusqu'à l'adolescence, même quand parfois ils sont nés en France (le phénomène est encore plus criant en Italie et dans les pays de l'Est de l'Europe). Leur réussite dépend aussi et surtout de la situation régulière ou irrégulière de leurs parents en France. Il est en effet très difficile de s'investir dans des études quand on a peur pour soi et les siens (ce qui pose le problème de la régularisation des parents d'enfants nés ou/et scolarisés en France).

Depuis une dizaine d'année arrivent également en France des migrants chinois venant d'autres régions, notamment du Nord de la Chine (Dongbei) et des grandes agglomérations. Il s'agit de migrations plus solitaires et le manque de réseaux de proximité en France les conduit parfois à des situations sociales dramatiques (surexploitation, prostitution...). S'ajoutent à ce tableau, la mobilité internationale de catégories sociales supérieures : hommes d'affaires, cadres, journalistes, sportifs, chercheurs, étudiants... Et bien sûr les touristes : 700 000 Chinois ont visité la France en 2007.

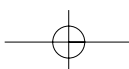
Il est d'ailleurs intéressant de constater les liens de plus en plus fréquents entre tous ces groupes si divers par leurs origines, possédant des capitaux sociaux, culturels, financiers hétérogènes, parvenus à des stades historiques d'acculturation distincts, notamment entre les étudiants et les familles de migrants souvent commerçants. La société chinoise en France est bigarrée, sans organisation structurée, ni représentants ; elle comprend des riches et des pauvres, des élites et des paysans défavorisés à la recherche du plus infime espoir. Leurs activités professionnelles sont multiples et de plus en plus diversifiées (B.T.P., Menuiserie, Informatique, Internet, Services, Alimentation, Bar-tabac, tout type de commerce...), même si les secteurs traditionnels emploient encore une majorité de migrants : restauration chinoise et japonaise, import-export, prêt-à-porter, maroquinerie, bazar, bijouterie (fabrication, gros, détail)... Entreprises qui, lorsqu'elles se développent, emploient de plus en plus de Français et bénéficient d'investissements chinois et internationaux. Les enfants de migrants et les étudiants sont par ailleurs particulièrement recherchés par les entreprises françaises implantées en Asie pour leur maîtrise de la langue et des codes sociaux des deux pays.

### Les étudiants chinois : un élan mal maîtrisé

En 1999, seuls 540 étudiants chinois étaient partis en France pour étudier. En 2006, on comptait 8430 demandes pour 6454 visas accordés (76 %). En 2007 on était à près de 11 000 demandes pour plus de 8000 départs, en augmentation de 30 % par rapport à 2006. L'ambassade de France à Pékin a développé un nouveau système de sélection et d'octroi de visa qui a amélioré le dispositif et a permis cet accroissement<sup>17</sup>.

Toutefois, l'élite préfère les USA ou le Canada, voire d'autres pays européens ou océaniques, l'importance de l'anglais comme critère de choix étant à signaler.

17. Site officiel de l'ambassade de France à Pékin, et entretiens.



L'image des Universités françaises est plutôt mauvaise : classement de Tongji à Shanghai, rumeurs concernant l'insécurité, logements médiocres, racisme (dénoncé sur les chat chinois)... À l'actif toutefois de la France : la simplification des procédures de séjour pour les établissements ayant adhéré à la *Convention Campus France*<sup>18</sup>, le caractère quasi gratuit des études et le fait de pouvoir rester au moins un an après son diplôme pour travailler sur place.

Seules quelques institutions semblent échapper à d'autres critiques portant principalement sur le découpage d'organisation du savoir, le manque de pragmatisme et de liens avec les entreprises et la primauté de l'écrit dans la mesure où l'accès à une pratique universitaire du français s'avère particulièrement difficile pour un grand nombre (étude de l'anglais en première langue).

La moitié des étudiants vient faire de l'économie, de la gestion ou du commerce et 25 % des sciences et de la technologie. Plus de 50 % des étudiants viennent avec déjà un diplôme chinois (Zhuanke = Licence, niveau bac + 2, plutôt style BTS et Benke, une vraie licence = bac + 4). Ils abordent donc directement la licence ou la maîtrise (en fait L2). On note tout de même que 40 % sont sans diplôme universitaire et entrent en 1<sup>re</sup> année de fac – ou disparaissent après une année de FLE (Français Langue Étrangère). Ils sont en principe tous passés par le Bac chinois, mais des exceptions demeurent pour certaines spécialités.

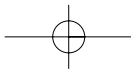
Près de 3/4 des étudiants vont dans des centres de FLE pour apprendre le français pendant au moins 6 mois. L'étudiant est accepté sur la base d'une préinscription dans une université pour une formation diplômante, mais on demande qu'il passe par une année au plus de préparation linguistique en France. On peut néanmoins se demander si à l'issue de cette immersion linguistique, ces jeunes vont vraiment à l'université comme ils le devraient. L'absence assez inexplicable de toutes statistiques, communiquées par les établissements universitaires, sur le sujet est préoccupante. L'interdiction des « statistiques ethniques » n'étant souvent qu'un prétexte pour cacher des pratiques plus ou moins éthiques.

Par ailleurs, si les universités d'origine sont en général excellentes (Tongji, Wuhan, Zhejiang université...), les établissements français recevant le plus d'étudiants sont, eux, moins renommés (Perpignan, Montpellier, Tours, Brest, Clermont...). Il faudrait rajouter une multitude d'écoles de commerce privées, au coût prohibitif en regard de la qualité de la formation dispensée et de la valeur du diplôme.

Il apparaît donc qu'en dehors des grandes écoles et de quelques établissements sérieux, le recrutement français est souvent contestable et donne lieu à des abus, dont profitent des intermédiaires plus ou moins véreux. Cette filière demeure pourtant le passage obligé pour la quasi-totalité des étudiants chinois, comme des établissements FLE et des universités à la recherche d'étudiants étrangers. Il faut savoir que les universités n'ont pas le droit, en dehors d'accords précis et limités, de recruter directement leurs étudiants en Chine. Des intermédiaires sont donc requis et certains font même partie du Ministère chinois de l'Éducation Nationale. Ils seraient plus de 600, avec des ramifications multiples. Ces chasseurs de cerveaux recrutent l'étudiant, le conseillent, choisissent sa formation, l'aident à trouver une université, un logement et à remplir les formulaires, le forment ensuite pour passer les examens... Ce système est parfaitement légal et même obligatoire. Certains sélec-

---

18. Organisme chargé de faciliter l'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises.



## 14 Une communauté diverse

tionneurs sont sans scrupules, pas tous ! Quelques intermédiaires aidaient naguère les candidats à réaliser de faux papiers mais aujourd'hui, comme l'administration française est très pointilleuse, ce phénomène serait quasiment inexistant. Avant le système mis en place fin 2002, on estimait à 30 % la proportion de fausses attestations (gaokao, diplômes, heures de français...) et les intermédiaires demandaient alors près de 20 000 € pour leurs services. Aujourd'hui, les prix se situeraient plutôt entre 2000 et 5000 € par étudiant.

Ceux qui ont terminé leurs études cherchent une première expérience soit en France (multinationale ou entreprise chinoise de la diaspora) soit en Chine. Une part non négligeable crée des liens entre les deux pays, depuis de fréquents allers-retours jusqu'à une implantation définitive en Europe. La création d'entreprise demeure l'objectif privilégié, en dehors des jeunes diplômés qui vont s'employer dans l'administration chinoise<sup>19</sup>.

Ces constats, issus d'entretiens tant en Chine qu'en France avec des fonctionnaires consulaires, des universitaires, des étudiants entraînent plusieurs commentaires :

- L'orientation universitaire dépend plus des connexions intermédiaires que d'un choix réel de l'étudiant, exceptés les étudiants très spécialisés et les grandes écoles.

- La charge financière de ces sociétés et le coût de la vie en France entraînent la nécessité pour certains jeunes de travailler en parallèle dans le secteur traditionnel chinois (restaurant, confection, commerce...) avec de nombreux problèmes de précarité. Un certain nombre d'entre eux deviennent des « têtes de ponts » en France des sociétés intermédiaires qui les ont recrutés à l'origine.

- Parmi ces étudiants, on estime à environ 50 % le taux d'abandon durant les deux premières années, sans qu'on sache distinguer la part de migration plus ou moins planifiée de celle due aux problèmes propres aux étudiants.

- La difficulté linguistique reste majeure. Les moyens mis en France sur les formations FLE semblent insuffisants, d'où la multiplication d'entreprises privées qui opacifient le système et n'apportent aucune garantie de qualité.

- L'absence de structures spécifiques d'accueil (autre que le réseau communautaire) en termes de logement et d'intégration socioculturelle engendre un isolement, perçu de l'extérieur comme un repli communautaire. Celui-ci est en fait plus subi que souhaité car l'accès aux droits apparaît à cette population particulièrement complexe.

- La difficulté pour les étudiants chinois de très haut niveau d'intégrer comme Cadres Supérieurs les grands laboratoires de recherche ou les entreprises françaises importantes, dans les secteurs de pointe notamment (racisme rampant, méfiance ethnique, peur de l'espionnage industriel au profit de la Chine, recrutement népotique,...), amène nombre d'entre eux à partir aux USA ou en Angleterre, après l'obtention de leur diplôme en France. Ce départ entraîne bien sûr une hémorragie de doctorants de haut potentiel.

- La France enfin ne dispose d'aucun suivi de cette population et, comme nous l'avons déjà souligné, n'attire pas les meilleurs candidats pas plus que nos universités ne leur proposent, à de rares exceptions près, les meilleures formations.

19. Dans un sondage Internet, réalisé auprès de 502 étudiants chinois en France, par des étudiants chinois, 40,24% souhaitent trouver un emploi en France, 23,51% un emploi en Chine, 6,97% désirent retourner en Chine pour créer une entreprise, 7,77% créer une entreprise en France, 5,98% souhaitent émigrer vers un autre pays, 15% n'a pas encore décidé.

## IV Vers un accommodement raisonnable

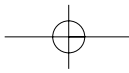
Comment la République peut-elle s'inspirer de l'approche de l'accommodement raisonnable – pris au sens de sagesse pratique – face à des populations sans revendication clairement formulée, sans difficulté sociale catégorielle et sans problème apparent d'identité dus aux réminiscences de conflits historiques douloureux ? Des populations privées de représentation officielle, malgré la multitude d'Associations chinoises, d'ailleurs plus tournées vers leur propre culture que vers la société française. Des populations créant leurs propres emplois et qui de ce fait cherchent peu à entrer dans le marché du travail français. Également des populations qui posent peu de problèmes d'ordre public. Un regard amusé les fait ressembler aux communautés d'Occidentaux en Chine, bien que les Chinois paraissent s'adapter plus aisément à la société française que nos compatriotes qui vivent regroupés et ne s'insèrent que superficiellement à la société chinoise, transportant leurs us et coutumes et parlant difficilement le chinois.

**Doit-on les faire entrer de force dans le moule républicain, alors qu'ils se meuvent dans l'espace européen et que les deux premières générations trouvent au sein de leur propre communauté ascension sociale et identité positive en ne demandant en somme que le droit à l'indifférence ?**

Cependant, le **processus d'acculturation et de socialisation** sur deux ou trois générations s'opère, même si des spécificités demeurent. **Il s'agit de l'accélérer et de l'améliorer en favorisant, dès l'arrivée des migrants en France, un accès à leur autonomie. Il convient également de repérer les phases critiques (principalement durant les premières années) et d'apporter sur le terrain des solutions concrètes qui favorisent une insertion harmonieuse dans notre société tant au plan administratif que scolaire, social et économique.**

Pour les migrants et les étudiants, une des causes principales de leurs difficultés d'adaptation est le faible capital linguistique ainsi que le manque de capacités d'adaptation et de compétences interculturelles. S'ajoutent la carence de structures de médiation et d'accompagnement (autres que les réseaux chinois) ; également de trop rares occasions de mixité et d'actions en commun, aussi bien dans la sphère publique que privée. **Il s'agit donc pour la République non seulement de renforcer ses capacités dans l'accueil, la formation (linguistique notamment), les projets de coopération mais aussi de régler en priorité le problème des clandestins inexpulsables<sup>20</sup> (parce qu'ayant des enfants nés et/ou**

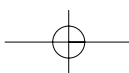
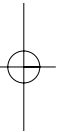
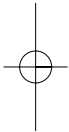
20. En 2007, selon le rapport annuel de la Cimade, si 1 946 chinois ont été retenus dans un Centre de Rétention Administrative, seuls 25,1% ont été réellement expulsés (pour la plupart des célibataires arrivés depuis moins de cinq ans et des personnes sans réseaux familiaux : Dongbei, Fuyan...). Les femmes et les hommes, ayant des enfants nés en France ou même scolarisés, principalement quand ils ont de la famille en Europe (donc des moyens pour choisir un avocat) et font appel aux réseaux de soutien (RESF, HUI JI, Pierre Ducerf, Mairie, Collectifs...), ne sont que rarement renvoyés en Chine (bienveillance de certaines Préfectures, plus souvent refus du Consulat de Chine de délivrer des laissez passer). Ils sont pourtant particulièrement ciblés par des arrestations sur la voie publique et dans les lieux de travail, par des poursuites judiciaires pour travail illégal qui disparaîtrait de fait avec leur régularisation (ils ont tous une promesse d'embauche). Il faut rajouter que leurs métiers traditionnels ne rentrent pas dans la liste des métiers dits sous tension, alors que la main d'oeuvre manque dans ces secteurs niches en plein développement (import-export, confection, restauration, BTP, services informatiques, commerce, création d'entreprises...).



**16** Vers un accommodement raisonnable

**scolarisés en France), migrants de seconde zone qui créent bien malgré eux une société marginale opaque.**

**Nous avons aujourd'hui des Asiatiques « en » France. Souhaitons-nous des Asiatiques « de » France ? Si oui, comment ?**





## V Les pistes et les propositions

### 1. L'attractivité de la France pour les étudiants chinois

- Investir dans l'enseignement du français et de la culture française en Chine ; et du mandarin en France.
- Revoir les dispositifs de sélection et d'orientation des étudiants (mieux contrôler les intermédiaires).
- Mieux préparer les cursus universitaires avant le départ en limitant le rôle et le coût des intermédiaires.
- Disposer d'outils encore plus perfectionnés, sur une base locale, pour le contrôle au départ et pour la gestion des flux étudiants.
- Augmenter le nombre de bourses individuelles pour attirer les meilleurs talents.
- Développer dans nos universités et à haut niveau, les cours en anglais.
- Promouvoir les campus français en Chine et mieux assurer la présence des établissements supérieurs français (participation d'envergure et de qualité aux Salons éducatifs chinois, promotion active de programmes spécifiques, établissements d'antennes dans le cadre de coopérations universitaires...).

### 2. L'accueil et le suivi des étudiants chinois en France

- Favoriser la création d'une structure d'accueil et d'orientation (guichet unique), au-delà du service apporté par Campus France. Les étudiants seraient reçus dans leur langue. Cette structure – l'équivalent en France de celle mise en place en Chine par l'Ambassade – serait financée en partie par les étudiants et soutenue par les pouvoirs publics.
- Revoir le dispositif de formation FLE pour aboutir rapidement à une offre publique conséquente qui réponde aux besoins en termes quantitatif et qualitatif.

### 3. La coopération scientifique

- S'instruire des modes de pensée et de pratiques asiatiques en intensifiant la coopération universitaire franco-chinoise.
- Dans le domaine des sciences sociales, susciter de nouvelles recherches franco-chinoises ouvrant sur des connaissances faisant « sens » pour dépasser l'eurocentrisme et le sinocentrisme.
- Favoriser la pluridisciplinarité, plus spécifiquement entre l'ensemble des matières scientifiques et les sinologues, qui vivent certes dans un monde franco-chinois mais dans un univers en partie clos, détaché des réalités sociales contemporaines. La France a pourtant accumulé au cours des siècles une impressionnante connaissance des cultures asiatiques et chinoises.
- Approfondir et réactualiser notre connaissance sur les migrations chinoises par des approches qui articulent le global et le local et des coopérations internationales.

## 18 Les pistes et les propositions

### 4. Les politiques migratoires

- Ouvrir les possibilités légales de migration afin de :
  - réduire les revenus d'origine mafieuse (des centaines de millions euros annuels pour le Zhejiang) ;
  - éviter dix années de réclusion et d'exploitation aux clandestins, pourtant futurs chefs d'entreprise (ce sont leurs enfants qui ont le plus de handicaps psychologiques et pratiques pour l'accès à l'université) ;
  - favoriser les investissements en France et les relations commerciales franco-chinoises.
- Créer une *carte micro investisseur* à la disposition des jeunes candidats célibataires et des familles (couple et enfants) pouvant justifier des critères de réussite suivants :
  - réseau familial en France (critère essentiel) ;
  - pratique minimale de la langue (DILF) ;
  - garanties financières à déposer sur un compte bloqué en France puis libéré le jour de la création de l'entreprise (d'où un meilleur contrôle des circulations financières entre les deux pays). Les migrants réunissent d'ailleurs assez facilement de grosses sommes grâce à la solidarité familiale<sup>21</sup>. Une partie pourrait être retenue pour couvrir les frais de formation. On limiterait de ce fait les revenus des filières mafieuses ;
  - contrat de travail dans une entreprise française (appartenant généralement à un membre de la famille ou à un ami) où le candidat apprendra à connaître le pays d'accueil, sa langue, ses lois, son futur métier (formation d'accompagnement obligatoire la première année comme dans le système canadien<sup>22</sup>).

Ce dispositif devrait être appliqué aux migrants sans papiers déjà sur le territoire en unifiant conditions familiales et conditions économiques :

- mariage ou vie commune depuis plus de trois ans ;
- enfants nés en France ou scolarisés ;
- membres de la famille déjà régularisés ;
- dépôt financier pour un projet d'entreprise (niveau de l'investissement : de 30 000 à 1 000 000 euros).

D'une façon plus générale, rejoignant ici les conclusions de la commission Attali, ce dispositif, qui **s'appliquerait aux migrants de toutes origines<sup>23</sup>, aurait un rôle majeur dans l'intensification des échanges commerciaux entre les pays de migration et la France et serait donc générateur de croissance, d'emploi et de co-développement. Il stimulerait le paysage de nos PME en manque de compétences et de réseaux pour s'intégrer aux marchés d'affaires mondiaux.**

21. Les Wenzhou ont un système original de solidarité, basé sur des dons et des contre-dons ritualisés, une fluidité du capital (international) et une confiance totale entre les acteurs ; on peut dépenser un tiers de son revenu dans des dons (mariage, naissance, ami, association ici et là-bas,...) ; on préfère prêter (sans intérêt), voire donner que de conserver son épargne à la banque. En retour, on est certain de disposer d'une aide en cas de besoin. C'est ce que l'on pourrait appeler *l'impôt Wenzhou*. Nous qualifions quelquefois rapidement ces flux de criminel.

22. La journée d'accueil de l'ANAEM (Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations) est globalement appréciée, mais elle ne permet qu'une entrée en matière, perçue comme trop théorique par les migrants et peu interactive.

23. Voir page 3.

Théoriquement, des dispositifs existent déjà – telle la Carte Compétences et Talents -, mais les critères d’attribution sont trop restrictifs, notamment en ce qui concerne le niveau scolaire exigé. D’ailleurs, il se trouve que les dirigeants de PME (dans tous les pays du monde) sont le plus souvent autodidactes. Quant aux Wenzhounais, n’oublions pas que leurs grands parents étaient quasiment tous des paysans pauvres exerçant de surcroît des activités d’artisanat et de commerce ambulants.

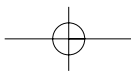
## 5. L’intégration des adolescents et enfants de migrants

- Favoriser le regroupement familial dès le plus jeune âge.
- Régulariser les parents d’enfants nés en France et scolarisés. En pratique, commencer par réduire le temps de réponse qui est aujourd’hui de huit à dix années !
- Attribuer aux grands parents des cartes de visiteurs. Les parents travaillant beaucoup, ils ont un rôle positif majeur dans l’éducation des enfants, et c’est toujours un honneur pour une famille que de s’occuper des anciens.
- Mettre un terme à la chasse au faciès, aux contrôles d’identité, aux arrestations sur la voie publique, aux retenues administratives dans les centres de rétention (même si l’Administration présente ceux-ci comme « les plus cleans d’Europe »!). L’internement est souvent humiliant, psychologiquement destructeur et surtout inutile : dans 75 % des cas, la reconduite à la frontière (qui coûterait entre 15 000 et 20 000 euros à la France) n’a en définitive pas lieu et ceux qui sont expulsés reviennent illégalement en France dans la même proportion. Ces pratiques engendrent une peur réelle chez toutes les minorités visibles, en règle ou non, et nourrissent les « rumeurs » de racisme et de brutalité policière.
- Optimiser l’efficacité des classes d’accueil : dans l’Académie de Paris, 50 % des enfants reçus dans ces classes pour non francophones sont Chinois<sup>24</sup>. Mieux sensibiliser (et accompagner) les professeurs à la connaissance des familles et de leur culture et valoriser le travail extraordinaire pratiqué par une grande part d’entre eux, puisqu’une majorité des primo arrivants intègre un cursus scolaire normal, exceptés les enfants arrivés à l’âge de l’adolescence et qui mériteraient de gros moyens humains.
- Développer les crèches franco-chinoises (ASLC, Association d’Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle).
- Penser en définitive comme une chance (et non comme une potentielle trahison) les liens que ces migrants conservent avec leur pays d’origine ou celui de leurs parents.

## 6. L’intégration citoyenne et la visibilité sociale

- Favoriser cette visibilité en s’appuyant sur une jeunesse chinoise désireuse aujourd’hui de se montrer dans la société française (soutien aux Associations, aux jeunes chefs d’entreprise).
- Investir dans la formation linguistique et culturelle des étudiants, des migrants et de leurs enfants ; accepter qu’un « sas » en partie communautaire soit requis les premières années.
- Développer des postes de médiateurs rendus particulièrement nécessaires pour ces populations qui ont des difficultés linguistiques et souffrent de la rigidité suspicieuse de nos systèmes dits d’accueil.

24. Entretien rectorat de Paris.



## 20 Les pistes et les propositions

- Résoudre les rares et potentielles difficultés de cohabitation (par exemple la mono activité dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris) par des approches pragmatiques, médiatrices, respectant la sensibilité des populations<sup>25</sup>. Les Wenzhous se dispersent sur le territoire pour rejoindre leur lieu d'habitation (et beaucoup sont propriétaires de leur appartement à Paris ou de leur pavillon en banlieue). En revanche, les activités de gros nécessitent un regroupement physique, qu'il s'agit de mieux maîtriser dès les premières implantations et d'orienter par des politiques publiques : là encore, leur omniprésence est quelquefois pointée par certaines associations<sup>26</sup>, qui se félicitent par ailleurs du dynamisme économique que ces travailleurs apportent au quartier !

- Mettre en œuvre des formations à destination des commerçants et futurs commerçants sur les lois sociales et fiscales et sur les méthodes commerciales européennes<sup>27</sup>. Sans doute les rendre obligatoires pour obtenir la carte de commerçant.

- Lutter contre le racisme insidieux lié à de fausses croyances, à l'exacerbation de peurs et à la propagation de rumeurs, à des postures idéologiques qui génèrent chez les populations un sentiment de rejet (ne correspondant pas forcément à une réalité, mais fortement éprouvé) d'où un repli communautaire.

- Développer des actions de prévention dans les quartiers sensibles où cohabitent des Chinois et d'autres communautés. Il s'agit de diminuer les agressions physiques dont ils sont souvent victimes (surtout les femmes). Ces actes crapuleux ou gratuits donnent par ailleurs rarement lieu à des poursuites.

- Multiplier et soutenir les initiatives des associations qui visent à l'élaboration et la mise en œuvre de projets interculturels mixant les populations de toutes origines autour d'objectifs communs.

## 7. Le développement des relations franco-chinoises avec la région d'origine d'une majorité de migrants

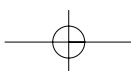
- Développer les trop rares liens de partenariats, coopérations, jumelages, échanges, investissements croisés. Singulièrement avec le district d'origine d'une majorité de migrants : Wenzhou, un des districts les plus développés de Chine, avec une diaspora commerçante transnationale et des liens historiques de sang et de sueur avec la France.

- Favoriser la libre circulation pour ces Wenzhounais (l'augmentation des flux s'effectuerait dans les deux sens). Aujourd'hui, par crainte de l'immigration clandestine, le consulat de Shanghai pratique une politique discriminatoire envers eux (même pour les étudiants, les touristes, les parents de migrants et les hommes d'affaires). Paradoxalement, le flux migratoire s'en trouve stimulé ainsi que les revenus des filières clandestines, les prix augmentant à chaque nouvelle loi restrictive et variant actuellement en Chine de 1 à 3 en fonction des régions.

25. Un premier débat public a eu lieu le jeudi 19 juin 2008, organisé par la Ligue des Droits de l'Homme et présidé par le Maire du 11<sup>e</sup> à Paris, Patrick Bloche. Il a accueilli environ 300 personnes dont la moitié de commerçants chinois, ainsi que les associations de riverains.

26. Autre paradoxe : le fait d'avoir chassé les boulangers et les bouchers, alors que certains quartiers parisiens ont de la mono activité tandis que d'autres connaissent cette même désertification commerciale traditionnelle, alors qu'il n'y a pas de Chinois. Lors de ce débat, un commerçant chinois a posé la question : « Pourquoi les Français ne créent pas de commerce et reprochent aux autres leur esprit d'entreprise ? »

27. Une action expérimentale visant à mieux connaître les besoins et les attentes des commerçants et futurs commerçants a été réalisée durant l'été 2008 avec la diffusion de 5 modules juridiques et commerciaux. Elle a été pilotée au sein de l'association *Hui Ji* par Chen Lin Liang et subventionnée par l'Acse.



## VI Les modalités de mise en œuvre

### À qui s'adressent ces propositions, ces pistes de réflexion et d'action ?

### Qui sera concerné par leur mise en œuvre dans le cadre de politiques publiques ?

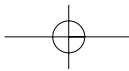
Ces propositions ont pour cible l'ensemble des **décideurs et des acteurs publics de l'Etat**, plus spécifiquement :

- les pistes 1, 2 et 3 : domaines de l'Éducation, de la Recherche, de la Politique Étrangère, de la Culture ;
- les pistes 4, 5 et 6 : domaines de l'Immigration, des Affaires étrangères, de l'Éducation, du Social, de la Santé, de l'Emploi, des Sports, de l'Aménagement du territoire ;
- la piste 7 : domaines de l'Immigration, de l'Économie, de l'Emploi, des Affaires étrangères, de la Culture.

La forte concentration des populations chinoise à Paris et dans les communes limitrophes du 93 et du 94 implique le **Conseil Régional Ile-de-France**, la **Mairie de Paris** et les **communes à fortes implantations (Aubervilliers, Bobigny...)**. Leurs quartiers d'habitation et de travail sont souvent intégrés à des zones sensibles faisant l'objet d'actions spécifiques dans le cadre des politiques de la Ville, pilotées par les **préfectures d'Ile-de-France**. Enfin, d'autres acteurs sont concernés en premier lieu sur certaines pistes : Chambres de Commerce (notamment CCIP), **ANAEM**, **ACSE**, Associations d'entraide aux sans-papiers, Associations de quartier, Associations franco-chinoises (Pierre Ducerf, Hui Ji, France Asie...).

L'Europe est aussi intéressée, parce qu'il s'agit d'un espace unique pour ces migrants, implantés et disposant de réseaux dans tous les pays de la communauté européenne et limitrophes (Russie, Ukraine, Turquie...), mais aussi dans pratiquement tous les DOM TOM, les pays d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud et bien sûr d'Océanie et Asie.

Mais pour concevoir et mettre en œuvre de telles politiques, il est indispensable de disposer d'**acteurs chinois ou d'origine chinoise**. Il existe de nombreux relais susceptibles de participer à la conception et à la mise en œuvre de ces politiques : **associations, syndicats de commerçants, presse chinoise, site Internet de la diaspora...** Des **associations européennes** d'étudiants, de commerçants, de migrants sont en phase d'émergence. Certes, l'ancienne génération reste très (trop) conservatrice. Ses objectifs : maintenir les liens culturels et claniques avec la région d'origine et la diaspora éclatée, favoriser l'essor des affaires, siniser les nouvelles générations, acquérir de la face ici et là-bas... Néanmoins, de nouveaux responsables associatifs apparaissent. Bien intégrés dans le système chinois, ils le sont aussi dans la société française.



## **22** Les modalités de mise en œuvre

---

Enfin, n'oublions pas le poids prépondérant de **l'Ambassade et des consulats de la République Populaire Chinoise**, sur tout ce qui touche de près ou de loin aux politiques concernant leurs concitoyens.

### **Comment mettre en œuvre ?**

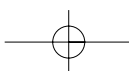
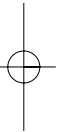
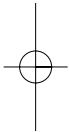
Nous proposons de réunir un groupe de pilotage réunissant tout ou partie des acteurs indiqués ci-dessus. Animé par des chercheurs, il sera chargé :

- d'affiner ces propositions, de les enrichir, de les mettre en cohérence ;
- d'impliquer les acteurs asiatiques et chinois ;
- de concevoir des orientations de politique publique, mises en œuvre ensuite par les ministères, collectivités locales et institutions concernées ;
- d'évaluer enfin leur mise en œuvre dans une approche globale et interministérielle.

#### **Richard Beraha**

(Contact : richard.beraha@noos.fr)

*Président de l'Association Hui-Ji et membre de la commission « Diversité » conduite par Michel Wieviorka, pour le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.*



## Annexe

### La migration chinoise du Wenzhou en Ile-de-France « Quels enseignements pour les politiques d'accueil et d'intégration des migrants ? »

Recherche Action Participative en Anthropologie Sociale et Sociologie

#### Partenaires du projet

##### Institution

CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique), Laboratoire de l'EHESS, associé au CNRS (UMR 8 039), fondé par Alain Touraine et dirigé par Michel Wieviorka, Président de l'Association Internationale des sociologues.

##### Citoyen

Hui Ji (Convergence), Association loi 1901 dans le quartier de Belleville à Paris, financé par les migrants (1000 adhérents) et des subventions publiques (ACSE, Mairie de Paris, Région IDF, FSE...). Activités : cours de langue, médiation sociale, administrative, scolaire, culturelle, économique, accompagnement santé, recherche.

#### Partenaire référent : Hui Ji

##### Objet du PICRI

- Évaluer le processus de rencontre, de socialisation, d'acculturation, d'adaptation des migrants du Wenzhou dans la société française sur trois générations afin de mieux comprendre les « sens » de leur migration, les spécificités de leur modalité d'intégration (avec un regard non ethnocentrique) et les processus psychosociologiques intergénérationnels.
- Faire connaître cette migration centenaire, familiale, énigmatique et paradoxale (évaluation de 130 000 personnes en IDF dont 1/3 de clandestins) pour contribuer à l'amélioration et au développement des dispositifs d'accueil des étrangers et d'aide à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle par l'information et la formation de tous les acteurs institutionnels, sociaux et associatifs.

- Rendre « acteurs » et co-producteurs de connaissance, les migrants – objet de l'étude –, et contribuer à la réciprocité des échanges avec cette « communauté silencieuse », en France et dans les pays où elle est présente et dans la région d'origine.

##### Caractère novateur du projet

- L'objet d'étude : explicitation de l'étonnante vitalité du modèle entrepreneurial et familial Wenzhou (d'« esclave » à patron) ; le passage d'une société paysanne holiste aux réseaux structurés, à l'émergence du « sujet » autonome et acteur de nos sociétés occidentales et les modalités d'acquisition du capital social pour s'insérer dans la nouvelle société ; contribution au débat : Intégration, Communauté et République ; Economie de la diaspora Wenzhou dans la mondialisation et rôle dans les relations franco chinoises ; survie et espoirs des sans-papiers en IDF, les solidarités communautaires.
- Richesse et diversité de l'équipe participant au projet : universitaires français, européens, chinois, migrants, salariés associatifs, organismes publics et associatifs. Profils atypiques de Richard Beraha et de Liwen Dong, responsable Wenzhou.
- La structure civile d'appui et son originalité : Hui Ji fondée par de jeunes migrants, mixité sociale et ethnique dans le quartier, insérée dans un large réseau, équipe internationale.
- La démarche de recherche action participative de l'anthropologie sociale, la pluridisciplinarité, les méthodes et outils du Cadis.

## 24 Annexe

### Enjeu sociétal

● Comprendre les nouvelles migrations diasporiques de l'ère globalisée et y apporter des réponses publiques sur le plan législatif, économique, social et culturel. Favoriser la mixité sociale et l'intégration dans la République des étrangers, dans le respect de leurs spécificités.

### Intérêt régional

● Disposer d'une connaissance documentée et actualisée sur cette population répartie sur tous les départements franciliens dans le but de faciliter les décisions et les actions de la Région sur les politiques concernant la ville, le séjour des étrangers, l'illettrisme et l'alphabétisation, la santé, la scolarité et l'éducation des enfants, le logement, la sécurité, l'économie, la création d'entreprise, l'emploi, l'insertion sociale citoyenne, la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances, l'information et la formation des acteurs sociaux.

### Coproduction des connaissances

● Sur le plan universitaire : projet de thèse sur les processus psychosociologique et économique des migrations diasporiques chinoises du Wenzhou. Production franco-chinoise « ici », « là-bas » et « ailleurs » (Italie, Espagne...);

● Sur le plan public : association à toutes les phases de la recherche (recueil de données, hypothèses, analyse) des migrants et des acteurs publics et sociaux en contact avec eux (CPAM, Education Nationale, Préfecture, Mairie, Hôpitaux et Centres de santé, Chambre de Commerce, Centres sociaux, Associations...).

### Volet formation

● Implication de dizaines de jeunes chercheurs, étudiants de tous pays, stagiaires, salariés, migrants médiateurs formés à l'observation participative et aux méthodologies de sciences sociales.

● Formation des acteurs publics et sociaux.

### Volet dissémination

● Ouvrage grand public sur *Le modèle Wenzhou et la République française* (prévu fin 09);

● Conception et mise en œuvre d'une offre de diffusion des résultats : journées d'information, de formation, interventions spécifiques en médiation, modules audiovisuels et d'information, guide d'usages à destination des migrants et des acteurs sociaux, site Internet, Colloque International sur la Migration Chinoise, relations média...

### Durée du projet : 9 ans

Début informel en 2002. Démarrage officiel : 2007. Financement Conseil Régional sur 2008 - 2009 - 2010.

### Composition de l'équipe de recherche

● **Michel Wiewiorka**, Directeur scientifique et l'équipe du Cadis (EHESS, CNRS); **Richard Beraha**, Pilote de la recherche, Président de Hui Ji, ex-chef d'entreprise dans le conseil, connaisseur des cultures afro-brésiliennes, chercheur associé EHESS.

● **Liwen Dong**, un des responsables de la communauté Wenzhou en IDF (et Chunping Lin, Xiaoping Huang...).

● **Lin Liang Chen**, Master 2 Ponts et Chaussées, économiste, recherche sur l'innovation des PME chinoises en Chine et en diaspora.

● **Junliang Pan**, Doctorant de Science religieuse à l'École Pratique des Hautes Etudes, a effectué un travail sur les protestants Wenzhou.

● **Giulio Lucchini**, chercheur Italien, Géographe, va travailler sur la quantification de la population et de leur économie et la comparaison entre la France et l'Italie.

Salariés de Hui Ji, bénévoles, acteurs publics et sociaux en contact avec la population, migrants; **stagiaires, étudiants, jeunes chercheurs.**

**Coopération avec l'École Normale de Jinhua, Zhejiang. Réseaux universitaires** internationaux pluridisciplinaires : sociologie, anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, psychanalyse, philosophie, sinologie.